

Grèves dans les ports français : L'Union TLF appelle à des actions immédiates pour rétablir le transport de conteneurs

Depuis 8 jours, les grèves des travailleurs portuaires affectent les principaux ports français, notamment Le Havre, Marseille-Fos, Rouen, Bordeaux et Nantes Saint-Nazaire. Cela entraîne des conséquences opérationnelles très préjudiciables sur le transport de marchandises par conteneurs. Elles surviennent à un moment critique, dans un contexte d'arrivées massives de navires dans les ports européens dues aux récents événements en mer Rouge et à la suite des blocages liés aux mouvements des agriculteurs.

L'union TLF, organisation professionnelle rassemblant les transporteurs, logisticiens, commissionnaires de transport, appelle à des mesures immédiates afin d'assurer la fluidité des opérations portuaires alors que les ports français s'efforcent de regagner des parts de marché.

Des conséquences opérationnelles majeures

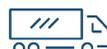
Les commissionnaires de transport maritime, représentés au sein de l'Union TLF par TLF Overseas, déplorent des délais supplémentaires pour récupérer les marchandises à l'import situées sur les terminaux, pénalisant fortement les transporteurs routiers de conteneurs et les clients importateurs. Au niveau du port de Marseille-Fos, il faut aujourd'hui plus de cinq jours à un transporteur pour pouvoir obtenir un rendez-vous qui se prend habituellement dans la journée.

La place portuaire du Havre, après avoir connu une baisse de 15 % du trafic de conteneurs en 2023, continue de subir une diminution significative de son activité. Les flux logistiques commencent également à se détourner vers les autres ports européens comme Anvers, Gênes, Rotterdam ou Barcelone. Enfin, le manque de fiabilité des opérations portuaires conduit à une perte d'activité pour les modes massifiés (train et fleuve), ce qui entrave profondément le développement des solutions de report modal.

Assurer la fluidité portuaire en période de mouvements sociaux

Face aux annonces des interruptions d'opérations qui devraient culminer avec une opération 'port mort' le 27 février prochain, l'Union TLF appelle fermement à :

1. **Garantir la libre circulation des marchandises** : les opérations « ports morts » se traduisent souvent par un blocage des zones industrialo-portuaires, ce qui contrevient à la libre-circulation des marchandises et des personnes garantie par le droit européen. L'Union TLF demande donc à l'État de maintenir la libre circulation des marchandises et des personnes sur les domaines portuaires.



-
2. **Mettre en œuvre des mesures pour assurer la fluidité portuaire :** les opérateurs de manutention, les compagnies maritimes et l'État pourraient notamment permettre : l'ouverture des terminaux pendant les nuits ou les week-ends, la mise en place de moyens supplémentaires (matériel, personnel) et la levée des interdictions de circulation les prochains week-ends.
 3. **Limiter les surcoûts pour les acteurs de la chaîne logistique, avec notamment :**
 - **L'extension des temps de franchise pour les frais de détention et surestaries, et de stationnement :** face aux délais allongés pour la récupération des marchandises aux terminaux, TLF Overseas préconise une extension significative des périodes de franchise pour les frais d'utilisation de conteneurs.
 - **La suspension des frais d'annulation de rendez-vous sur les terminaux portuaires.**

Prendre des mesures en faveur de l'attractivité et de la fiabilité des ports français

Des mesures structurelles doivent être entreprises afin d'éviter ces crises régulières dans les ports français, notamment au travers d'un plan d'urgence concerté en cas de mouvement sociaux.

« La fiabilité des engagements envers les clients est mise en péril, ce qui conduit à un détournement substantiel des volumes au détriment des ports français, outils essentiels à la balance commerciale de la nation. Les désorganisations en cours menacent directement la rentabilité de nos entreprises situées dans chaque place portuaire française, dans un contexte de concurrence accrue avec les autres ports européens. La destruction potentielle d'emplois liés aux activités portuaires et logistiques est une préoccupation réelle. » prévient Joël GLusman, Vice-Président de l'Union TLF et Président de TLF Overseas.

À propos de l'Union TLF

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique. Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises.

Les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche (32,47 %), soit plus de 200 000 salariés.

À propos de TLF Overseas

Au sein de l'Union TLF, TLF Overseas est l'organisation professionnelle des commissionnaires de transport maritime, aérien et des représentants en douane. Ses adhérents représentent 85 % des flux de marchandises maritimes conteneurisés, 90 % des flux aériens en général cargo et plus de 85 % des opérations douanières

Contact presse : Julie Rambaud | julie@myprettyagency.com | 06 26 36 90 46 | [in](#) [t](#)

